

ASSEMBLÉE NATIONALE10 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 4181

présenté par

Mme Pochon, Mme Chatelain, Mme Batho, Mme Arrighi, Mme Belluco, M. Ben Cheikh,
M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Pasquini,
M. Peytavie, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché,
Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« l'approvisionnement alimentaire en viandes des Français »

les mots :

« la production de protéines animales françaises écologiques et durables et de réduire l'importation de protéines animales étrangères ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de repli vise à préciser que l'objectif n'est pas d'assurer l'approvisionnement en viande des Français, qui pourrait être atteint en important du boeuf argentin ou du poulet thaïlandais mais bien d'assurer la production durable en France de protéines animales afin de nourrir la population et de réduire l'importation de viandes étrangères.

Alors que la consommation totale de viande des Français est demeurée stable entre 2012 et 2022 , autour de 85kg/hab/an, on observe la substitution de consommation de viande bovine produite en France par la consommation de volaille standard majoritairement importée. Alors que cette situation est problématique et dénoncée par les interprofessions, la rédaction actuelle la stabilise.